

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 02 septembre 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, MATHERON Christophe, ARNOUX Frédéric.

Absents excusés : DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEUD Chantal, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, COULOUMY Christian donne pouvoir à PARPILLON Christian, DIDIER Alexandre donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, BERENGUEL Victor donne pouvoir à RAIZER Bernard.

Absents représentés : BOSQ Gustave, représenté par le 1^{er} adjoint MATHERON Christophe, PARIS Bruno représenté par le 1^{er} adjoint ARNOUX Frédéric.

Absente excusée : ZAPATERIA Béatrice.

Absents : GOURLAIN Mireille, METTAVANT Colette, MARROU Jehanne, VOLLAIRE Pierre, MONTABONE Michel.

RAPPORT N° 2025/208 : CISPD : Poursuite d'un partenariat avec la maison départementale des adolescents des Hautes-Alpes pour l'organisation d'action de prévention de la délinquance à destination des 6-11 ans, « Trajectoire Enfants ».

Considérant l'intérêt de nouer un partenariat avec la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes afin de mener une action de prévention de la délinquance à destination des 6-11 ans sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon dans le cadre des « actions emblématiques » : « Trajectoire Enfants ».

Il est proposé de renouveler l'action de partenariat entre la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'APPROUVER** le principe de poursuivre le partenariat avec la Maison des adolescents des Hautes-Alpes afin de mener une action de prévention de la délinquance à destination des 6-11 ans : « **Trajectoire Enfants** »,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous documents liés à ce dossier et notamment la convention de partenariat avec la MDA 05.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEUD